

AVIS PUBLIC DU SCRUTIN

7 novembre 2021

AVIS PUBLIC est par la présente donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale qu'un scrutin sera tenu.

Les candidats à cette élection pour les postes ci-après mentionnés sont :

au poste de maire,

JANECEK, Pierre	515, Janecek	Dunham
SIMONEAU, Léo	1570, McCullough	Dunham

au poste de conseiller au district numéro 1

BOULET, Alice	3888-6, Principale	Dunham
MITCHELL, Kevin	258, de Montmagny	Dunham

au poste de conseiller au district numéro 3

BRUNELLE-MARINEAU, Jules	1399, Pilon	Dunham
CHAMBERLAND, Gaston	2535, Noiseux	Dunham

au poste de conseiller au district numéro 4

DALPÉ, Gérard	978, Dymond	Dunham
JUSSAUME, Marc-Olivier	4551, Godbout	Dunham
SARAVIA, Florencia	114, Sharpe	Dunham

au poste de conseiller au district numéro 5

DESAULNIERS, François	986, Favreau	Dunham
DUCHESNEAU, Germain	1186, Childerhouse	Dunham (s'est désisté)
LEBLANC, Michel	1740, Scottsmore	Dunham

Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote, **entre 9 h 30 et 20 h**, aux dates, aux lieux suivants :

- **Vote par anticipation :**
dimanche 31 octobre 2021, au gymnase de l'école primaire de la Clé-des-Champs, 3858, rue Principale, Dunham.
- **Vote le jour du scrutin :**
dimanche 7 novembre 2021, au gymnase de l'école primaire de la Clé-des-Champs, 3858, rue Principale, Dunham.

Vous devrez porter un couvre-visage à l'intérieur des lieux de vote. Vous pourrez apporter un crayon de plomb ou un stylo à l'encre bleu ou noir pour marquer votre bulletin de vote.

Si vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :

- Le bureau du président d'élection doit avoir reçu vos bulletins de vote au plus tard le vendredi 5 novembre à 16 h 30 ;
- Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote quelques jours après votre demande, vous pourrez communiquer avec le bureau du président d'élection pour en recevoir de nouveaux.

Le recensement des votes sera effectué au gymnase de l'école primaire de la Clé-des-Champs, 3858, rue Principale, Dunham, le 7 novembre 2021 à compter de 20 h.

Vous pouvez joindre le bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Maxime Boissonneault, Adm.A., CRHA, OMA, DMA, président d'élection

Nicole Gingras, adjointe au président d'élection

3777, rue Principale

Dunham (Québec) J0E 1M0

450 295-2418

elections@ville.dunham.qc.ca

Donné à Dunham, ce 1^{er} octobre 2021.



Maxime Boissonneault, Adm.A., CRHA, OMA, DMA
Président d'élection

AVIS PUBLIC DE LA RÉVISION DE LA LISTE ÉLECTORALE MUNICIPALE

AVIS PUBLIC est par la présente donné par Maxime Boissonneault, président d'élection, que :

1. La liste électorale municipale a été déposée au bureau de la Ville de Dunham le 1^{er} octobre 2021.
2. Pour voter, vous devez être inscrit sur cette liste.

Elle fera maintenant l'objet d'une révision.

3. Vous avez le droit d'être inscrit sur la liste électorale municipale si :

Vous êtes majeure le jour du scrutin et, le 1^{er} septembre 2021 :

- Êtes de citoyenneté canadienne ;
- N'êtes pas en curatelle ;
- N'êtes pas déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse au cours des cinq dernières années ;

et, remplir, au 1^{er} septembre 2021, l'une des deux conditions suivantes :

- Avoir votre domicile sur le territoire de la Ville et, depuis au moins 6 mois, au Québec ;
- Depuis au moins 12 mois, être propriétaire d'un immeuble ou occuper un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la Ville.

NOTE : si votre domicile n'est pas dans la Ville et que vous souhaitez exercer votre droit de vote, vous devrez transmettre une demande d'inscription ou une procuration, selon le cas, au bureau du président d'élection.

4. La liste électorale peut être consultée et les demandes d'inscription (électeurs domiciliés uniquement), de radiation ou de correction doivent être présentées devant la commission de révision à l'endroit suivant :

Hôtel de Ville de Dunham
3777, rue Principale
Dunham (Québec) J0E 1M0

Jours pour présenter des demandes :

- mardi 19 octobre 2021 : 10 h à 13 h
- mercredi 20 octobre 2021 : 19 h à 22 h

5. Toute personne qui souhaite demander l'inscription d'une personne domiciliée sur le territoire de la Ville doit indiquer l'adresse précédente du domicile de cette personne et présenter deux documents : un qui indique le nom et la date de naissance de la personne et l'autre, son nom et l'adresse de son domicile.
6. Vous pourrez transmettre par écrit une demande d'inscription, de correction ou de radiation de la liste électorale à la présidente ou au président d'élection si vous êtes domicilié(e) dans la Ville et dans l'une des situations suivantes:
 - Vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible ;
 - Vous êtes incapable de vous déplacer pour des raisons de santé ou vous êtes un(e) proche aidant(e) domicilié(e) à la même adresse qu'une telle personne ;
 - Vous aurez 70 ans ou plus le jour du scrutin ;
 - Vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, car vous :
 - Êtes de retour d'un voyage à l'étranger depuis moins de 14 jours ;
 - Avez reçu un diagnostic de COVID-19 et êtes toujours considéré(e) comme porteur(-teuse) de la maladie ;
 - Présentez des symptômes de COVID-19 ;
 - Avez été en contact avec un cas soupçonné, probable ou confirmé de COVID-19 depuis moins de 14 jours ;
 - Êtes en attente d'un résultat au test de COVID-19.

Cette demande doit être accompagnée de la copie de deux documents : un qui indique votre nom et votre date de naissance et l'autre, votre nom et l'adresse de votre domicile. Si vous êtes domicilié(e) ou hébergé(e) dans un établissement de santé admissible¹, ces documents peuvent être remplacés par une attestation d'un membre du personnel confirmant votre identité et votre lieu de résidence.

Vous pouvez communiquer avec le bureau du président d'élection pour obtenir les formulaires nécessaires. Il devra ensuite les avoir reçus au plus tard le 20 octobre 2021 à 22 h.

7. Si vous êtes dans l'une des situations décrites plus haut, et que vous êtes inscrite ou inscrit à la liste électorale, vous pourrez également voter par correspondance. Pour ce faire, vous devez faire une demande verbale ou écrite en communiquant avec le bureau du président d'élection **au plus tard le 27 octobre 2021**.

Si vous demandez de voter par correspondance car vous devez respecter une ordonnance ou une recommandation d'isolement des autorités de santé publique, votre demande ne peut être faite qu'à compter du 17 octobre 2021 et sera valide uniquement pour le scrutin en cours. Si vous êtes dans une autre des situations présentées ci-haut, votre demande sera valide pour le scrutin en cours et pour les recommencements qui pourraient en découler.

8. Vous pouvez joindre le bureau du président d'élection à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous :

Maxime Boissonneault, Adm.A., CRHA, OMA, DMA, président d'élection
Nicole Gingras, adjointe au président d'élection
 3777, rue Principale
 Dunham (Québec) J0E 1M0
 450 295-2418
elections@ville.dunham.qc.ca

Donné à Dunham, ce 1^{er} octobre 2021.



Maxime Boissonneault, Adm.A., CRHA, OMA, DMA
Président d'élection

RÉSULTAT DE LA MISE EN CANDIDATURE			
POSTE	CANDIDAT SORTANT	NOUVEAU CANDIDAT	CANDIDATURE REÇUE LE À (heure)
Candidat à la mairie	EN ÉLECTION		
JANECEK, Pierre	X		20 septembre 2021, à 14 h 24
SIMONEAU, Léo		X	28 septembre 2021, à 11 h 33
Candidat au poste de conseiller # 1	EN ÉLECTION		
MITCHELL, Kevin	X		17 septembre 2021, à 9 h 10
BOULET, Alice		X	24 septembre 2021, à 15 h 04
Candidat au poste de conseiller # 2	ÉLU PAR ACCLAMATION		
PAGE, Jeremy		X	20 septembre 2021, à 12 h 48
Candidat au poste de conseiller # 3	EN ÉLECTION		
BRUNELLE-MARINEAU, Jules		X	17 septembre 2021, à 16 h 10
CHAMBERLAND, Gaston	X		20 septembre 2021, à 9 h 57
Candidat au poste de conseiller # 4	EN ÉLECTION		
SARAVIA, Florencia		X	23 septembre 2021, à 14 h 15
DALPÉ, Gérard		X	23 septembre 2021, à 14 h 55
JUSSAUME, Marc-Olivier		X	1 ^{er} octobre 2021, à 8 h 51
Candidat au poste de conseiller # 5	EN ÉLECTION		
DESAULNIERS, François		X	27 septembre 2021, à 15 h 03
DUCHESNEAU, Germain (s'est désisté)	-	X	30 septembre 2021, à 9 h 30
LEBLANC, Michel		X	1 ^{er} octobre 2021, à 13 h 47
Candidat au poste de conseiller # 6	ÉLU PAR ACCLAMATION		
BRAIS, Guillaume	X		20 septembre 2021, à 15 h 27
		01	10 2021
Maxime Boissonneault, Adm.A., CRHA, OMA, DMA Président d'élection		jour	mois année

¹ Les établissements de santé admissibles sont les centres hospitaliers, les CHSLD, les centres de réadaptation et les résidences privées pour aînés inscrites au registre constitué en vertu de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, les centres hospitaliers et les centres d'accueil au sens de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux pour les autochtones cris*.